



CELLULE COVID

PROCÈS VERBAL du vendredi 18 février 2022

COMMISSION RESTREINTE

Pour rappel :

Concernant les compétitions Départementales, si un match officiel ne peut avoir lieu dans le cadre du Protocole COVID alors il n'est également pas possible de le remplacer par un match amical soumis à ce même protocole.

Suite à certaines demandes, nous vous informons que nous ne pouvons pas faire suivre les justificatifs des clubs dans le cadre du respect du RGPD (protection des données personnelles) et du secret médical.

Les dossiers sont étudiés par la cellule qui reporte les rencontres si les critères du protocole COVID sont respectés.

Dès que les critères de report du Protocole COVID sont respectés et que le club a 2 équipes dans la catégorie concernée, le club nous informe du match à reporter.

REPRISE DE DOSSIER

Match 23734350

Torcy 31 – Noisiel 31

Critérium +55 ans Poule C du 13/02/2022

Le club de Torcy indique des cas COVID,
Considérant qu'aucun justificatif n'est parvenu,
Considérant que le club de Noisiel n'a pas validé le report du match,
La cellule COVID transmet le dossier à la COC.

NOUVEAUX DOSSIERS

Match 23654992

VILLENOY 1 – MEAUX ADOM 2

Seniors D3A du 13/02/2022

Pris note du rapport de l'arbitre, de la feuille de match, de la réclamation de Villenoy et de la réserve d'avant match de Meaux ADOM,
La cellule COVID transmet le dossier à la Commission Statuts & Règlements.